

COMMUNE DE GOURGUE (65)

CARTE COMMUNALE

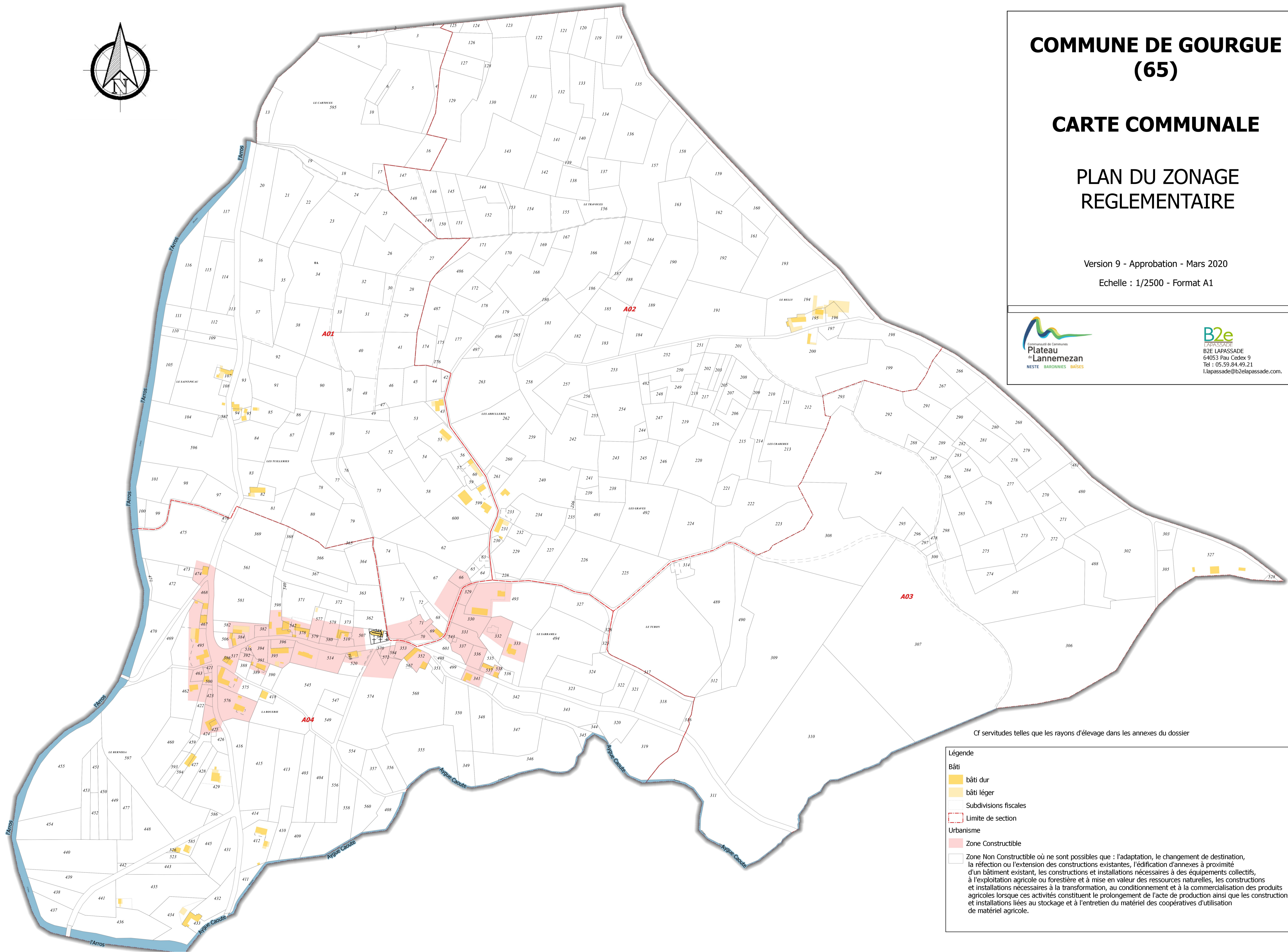
PLAN DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Version 9 - Approbation - Mars 2020

Echelle : 1/2500 - Format A1



B2e
LAPASSADE
B2E LAPASSADE
64053 Pau Cedex 9
Tel : 05.59.84.49.21
l.lapassade@b2elapassade.com



Cf servitudes telles que les rayons d'élevage dans les annexes du dossier

Légende

Bâti

- bâti dur
- bâti léger
- Subdivisions fiscales
- Limite de section

Urbanisme

- Zone Constructible
- Zone Non Constructible où ne sont possibles que : l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes, l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant, les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à mise en valeur des ressources naturelles, les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production ainsi que les constructions et installations liées au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.